

Les revêtements de sol imitant le parquet sont de plus en plus nombreux. Lames de carrelage ou LVT se refont une beauté en revêtant des habits boisés. Amusant. Cela reste néanmoins de simples imitations. Mais le problème est tout autre avec les revêtements stratifiés : de longue date, particuliers et même professionnels ont tendance à penser qu'il s'agit d'un parquet comme les autres. Mais il n'en est rien. Associer « parquet » à « stratifié » est un abus de langage qui trompe le consommateur.

Le stratifié, c'est quoi ?

Le stratifié est un panneau

Les revêtements de sol stratifiés se composent de trois couches : une feuille décorative avec couche d'usure (overlay), un panneau support (le plus souvent un panneau de particules de type aggloméré) et un contre-parement.

Son aspect « bois » est une photo

Ce parement qui peut présenter l'apparence du bois (mais pas seulement) est en réalité une couche décorative constituée de feuilles imprégnées de résines. L'aspect bois qui habille cette couche est une image qui peut être texturée, imitant les couleurs et la matière du parquet.

Il ne permet pas de rénovation

Du fait de cette composition et surtout du fait d'une couche de parement décorative, un stratifié ne peut se prêter à des rénovations (type ponçage) comme un parquet.

Confort phonique

La marche sur un sol stratifié émet une sonorité particulière et une certaine résonance typique de ce type de revêtement.

Un parquet, c'est quoi ?

Un revêtement en vrai bois

Le parquet est un revêtement de sol à base de bois massif ou contrecollé. Il doit présenter un parement bois d'une épaisseur minimale de 2,5 mm.

Le bois qui constitue les parquets est un matériau renouvelable, recyclable, anallergique et sain. Confortable et agréable à la marche, il est installé pour plusieurs décennies et apporte une véritable plus-value à la pièce qu'il occupe.

Un revêtement qui peut subir plusieurs rénovations

Cette épaisseur minimale de bois est la garantie que le parquet peut subir plusieurs rénovations et, en conséquence, présenter une durabilité bien supérieure aux autres revêtements.

Ne pas confondre le parquet et son type de pose

Parquet stratifié, parquet flottant... certaines expressions brouillent les pistes. Il est important de retenir qu'il y a d'un côté les types de parquet : massif ou contrecollé ; de l'autre les types de pose : flottante, collée, clouée (pour le massif uniquement).

Une lame de parquet est unique

Avec le parquet, pas de répétition monotone et standardisée d'un motif reproduit sur une image. Le parquet est en bois et le bois est vivant et non répétitif !



LE STRATIFIÉ N'EST PAS UN PARQUET !

L'ASTUCE DU MOIS

Outre les diverses contrefaçons, il est important de souligner qu'il existe sur le marché des parquets de qualité discutable. Si leurs tarifs peuvent être attractifs, la qualité et la durabilité ne sont pas toujours au rendez-vous. Il convient donc de vérifier la fabrication française d'un parquet, car elle apporte une véritable garantie de qualité.

Choix, pose, esthétique, ambiances, astuces, tendance « classique » ou esprit d'avant-garde... il y a tant de choses à dire sur le parquet qu'un communiqué n'y suffirait pas. Le site du Parquet français initie donc un nouveau rendez-vous : une fiche thématique vous proposera chaque mois quelques idées, quelques pistes et des liens-infos pour étayer vos sujets déco ou brico.

Plus d'idées, plus d'infos, plus d'images :
www.parquetfrancais.org

Liens utiles :

- Ce que « **parquet** » veut dire
- Méthodes de **pose** en détail
- Trouver l'inspiration sur notre **galerie photos**
(photos disponibles en Haute Définition sur simple demande)



Contact presse :
Sarah LAROUSSE
s.laroussi@cndb.org

Avec le soutien de



CODIFAB
comité professionnel de développement
des industries françaises de l'ameublement et du bois